

Le samaritain bourreau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **26 (1989)**

Heft 969: **Le dossard 153 : la Suisse à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le samaritain bourreau

Le Fonds monétaire international (FMI) suscite d'abord des réactions de réflexe conditionné. Le marchand de Washington serait un avatar du marchand de Venise: il prête, mais exige en retour de pouvoir prélever sur les peuples sa livre de chair.

Dans les années 80, la liste est longue et intercontinentale des pays où l'austérité imposée par une réduction drastique des dépenses budgétaires a suscité de gigantesques manifestations ou des émeutes et une répression brutale: Maroc, Brésil, Saint-Domingue (40 morts), Jamaïque (7 morts), Argentine, Equateur, Soudan (15 morts), Venezuela (des centaines de morts à Caracas).

De surcroît, les compressions budgétaires quand elles sont opérationnelles se font entre autres au détriment de l'indispensable progression des dépenses de santé. Aux morts violentes s'ajoutent les morts lentes.

Le 16 mars 1988, au Conseil national — à l'occasion d'une décision banale, car il s'agissait de reconduire une politique engagée dès 1964 et prorogée en 1975, puis en 1983, à savoir «la participation de la Suisse aux accords géné-

raux d'emprunt du FMI» — Hans Zbinden, porte-parole du groupe socialiste, rappela que ses collègues ne pouvaient moralement s'associer à une politique de crédit qui aggrave la mortalité infantile et entrave les dépenses pour l'éducation et la santé.

Et si l'on justifie les conditions que le FMI impose à ses emprunteurs en disant que toute maladie exige remède, de cheval même parfois, sinon le patient meurt, on bute sur l'objection que les Etats-Unis (principal actionnaire et cotisant) qui donnent le ton dans les institutions de Bretton Woods se distinguent par un déficit commercial et budgétaire qui égalera bientôt celui, cumulé, des pays en développement.

Faites ce que je dis et non ce que je fais.

La Suisse elle-même, dont le secteur agricole est exceptionnellement protégé, peut-elle être, à l'égard de pays vulnérables à qui l'on interdit le protectionnisme, donneuse de leçon n'étant pas prêcheuse d'exemple?

Humainement et intellectuellement le dossier ne semble donc guère plaidable. Et pourtant...

Pourquoi Mario Carera, coordina-

teur de la Communauté de travail Swis-said – Action de Carême – Pain pour le prochain – Helvetas, a-t-il estimé nécessaire d'aller juger sur place, à Washington, l'action du FMI et de la Banque mondiale? La cause n'était-elle donc pas entendue?

Pourquoi le Conseil fédéral annonce-t-il, dans son rapport sur le programme de la législature 1987-1991, son intention «d'examiner l'opportunité de renforcer les relations de la Suisse avec les institutions de Bretton Woods et de soumettre un rapport à ce sujet au Parlement pendant cette législature»? Difficile il est vrai de trouver une formulation plus pointe des pieds.

Mais pourquoi la Pologne et la Hongrie qui ont vécu la faillite de l'économie communiste appellent-elles au secours le FMI, qui n'est en aucune mesure responsable de leur endettement étouffant?

Dans ce cahier nous avons voulu ouvrir le dossier FMI et Banque mondiale en posant une question directe: la Suisse doit-elle adhérer à ces institutions? Nous avons interrogé Mario Carrera, nous avons tenté de situer historiquement et économiquement le FMI et la Banque mondiale. Une fois encore, il s'agit de mettre en discussion le rôle de cette Suisse qui aime tant avoir la main blanche et les doigts crochus, qui aime être à part, mais non pas marginalisée.

Doit-elle jouer le jeu du multilatéralisme, comme 152 autres nations, en participant aux institutions financières internationales, ou se contenter de leur rendre des services, tout en aidant, par accords bilatéraux, quelques pays démunis entre tous et qui seraient «ses» pauvres?

Car il faudra choisir.